



## OPTIMISEZ LE DIALOGUE SOCIAL!

Entreprises de plus de 11 salariés

## Avoir des représentants du personnel est bénéfique pour votre entreprise!

- Gagner en **sécurité** : adhérez à l'obligation « représentants du personnel »
- 2 Oser les mots pour libérer les maux
- Diriger avec sérénité : 10 demandes, 1 seul interlocuteur
- 4 Limiter les risques sociaux



#### Si vous êtes dans une de ces situations...

- Mon effectif augmente : suis-je concerné par la mise en place de délégués du personnel ?
- Mes dernières élections ont eu lieu il y a 3 ans. Que dois-je faire?
- Puis-je me dispenser d'élections de représentants du personnel ?

Nous avons des solutions à vous proposer!



## Favoriser le dialogue : saisissez l'opportunité!

## Les atouts de notre proposition

# SJDWLNWNb

- 1 Connaissance **approfondie** de votre entreprise et de votre environnement social
- 2 Accompagnement personnalisé de A à Z
- 3 Maîtrise de la complexité juridique
- 4 Modalités de co-production ajustées



### **NOTRE OFFRE DE SERVICES**



Elaboration du **planning** sur 3 ans

Préparation du projet de protocole électoral

Assistance du déroulement des élections

**Rédaction** des procès-verbaux destinés à l'administration

Prix sans surprise

#### Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



Adhérent SPERS-COMPTABLE D'EXPENS-COMPTABLE NEOFENDANT



12 Avenue Roger Roncier 19100 **Brive la Gaillarde** Tél. 05 55 23 36 39

La F

Tél. 05 55 28 10 84 La Fournerie Nord

15 Av. Joseph Vachal

19400 Argentat

19000 Tél. 05 55 2

38 Rue de la Barrière 19000 **Tulle** Tél. 05 55 20 76 20

24220 **Vezac** Tél. 05 55 23 36 39

www.suivietconseildexperts.fr accueiltulle@suivietconseildexperts.fr